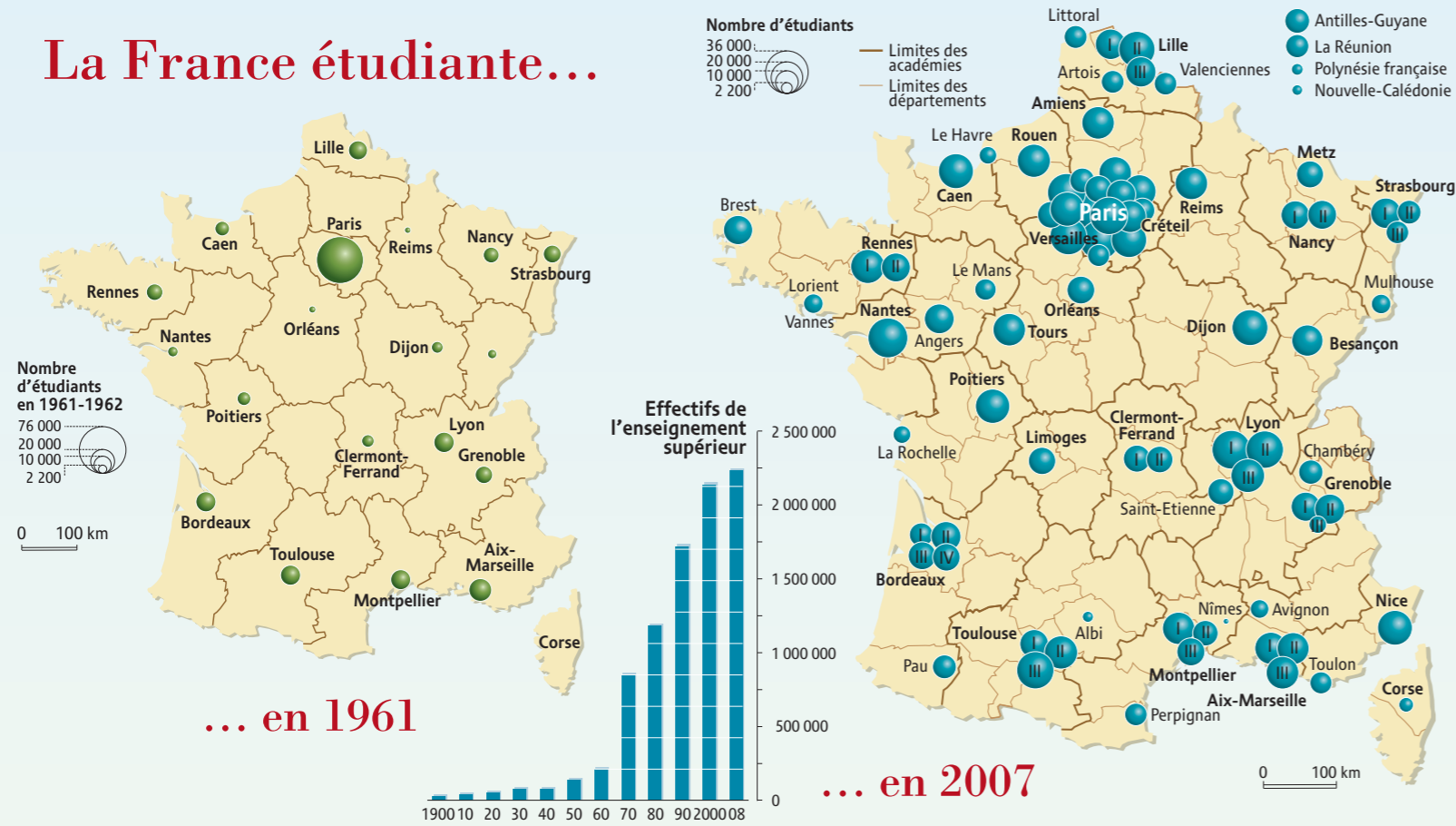
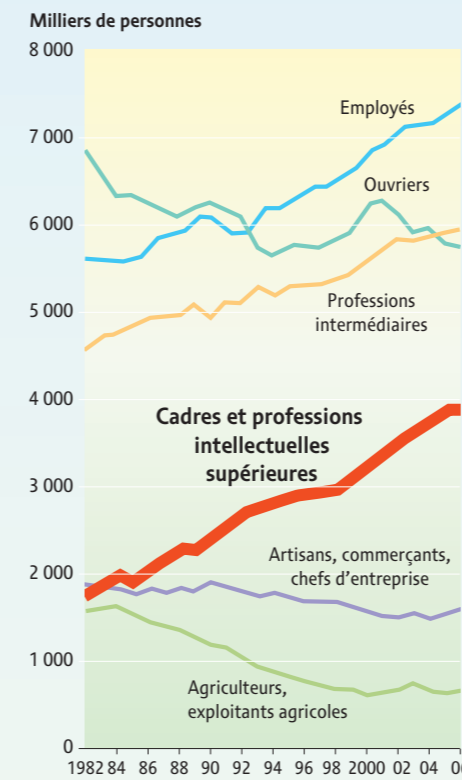


La France étudiante...



Les « intellectuels » et les autres...



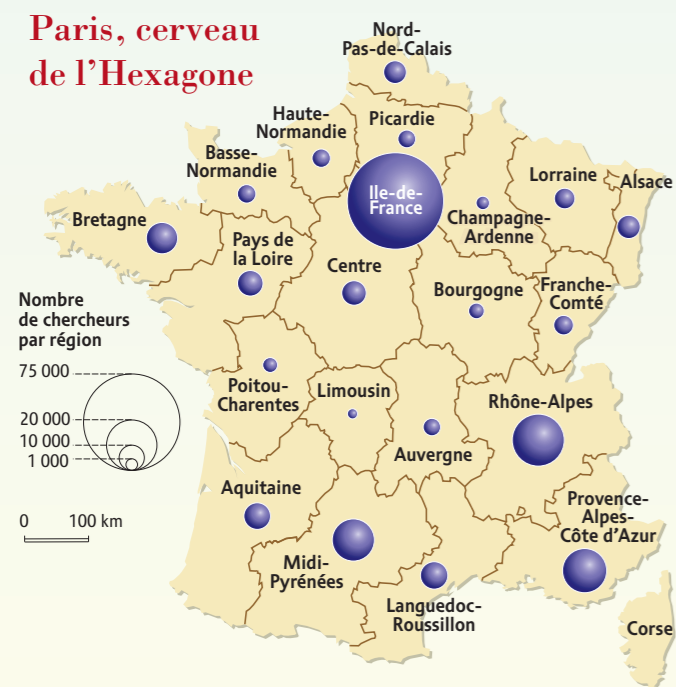
L'expansion d'un groupe social

Les « intellectuels publics » ne constituent que la partie émergée de l'iceberg des professions intellectuelles. Ingénieurs, enseignants, architectes, « traders », chercheurs, managers, avocats, médecins, etc., ont reçu une éducation très supérieure à la moyenne et assurent leurs revenus en produisant, reproduisant ou manipulant des idées et des symboles. Leurs effectifs augmentent depuis la fin du XIX^e siècle, parallèlement à la généralisation de l'enseignement, au développement technologique et à la montée en puissance de l'encadrement. Contrairement à l'image donnée par certains éléments indociles, la plupart des intellectuels confortent l'ordre social. C'est parmi eux que se recrute la quasi-totalité des élites politiques, économiques, administratives.

En 1899, on comptait 3,3 % d'étudiantes dans les facultés ; en 2007, les effectifs sont majoritairement féminins (57 %), sauf... dans les grandes écoles.

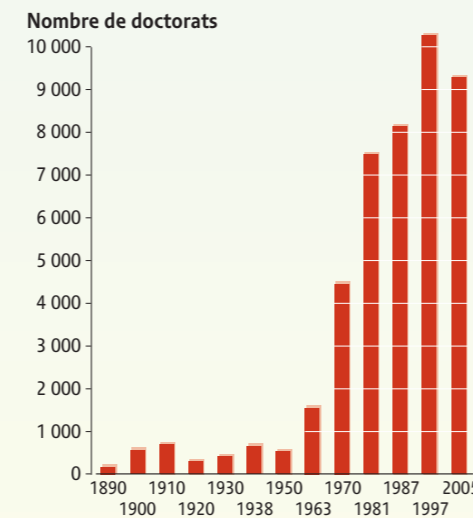
De quelques dizaines de milliers à la fin du XIX^e siècle, les individus exerçant une profession intellectuelle sont désormais plus de 4 millions (15,4 % de la population active). S'y ajoutent les nombreux intellectuels comptabilisés dans les autres groupes.

Paris, cerveau de l'Hexagone



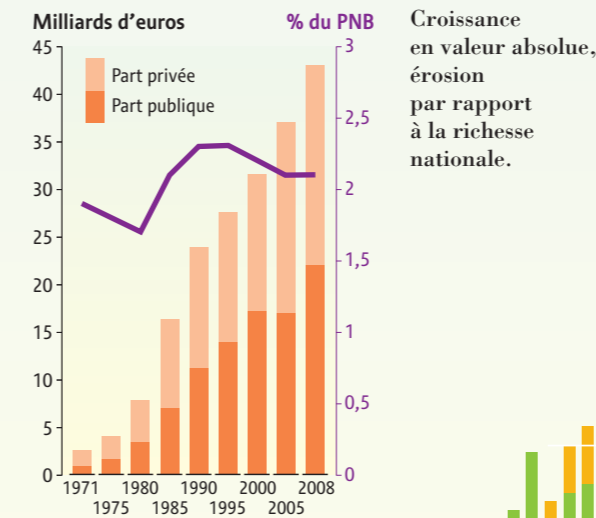
Sources : ministère de l'éducation nationale ; base de données en ligne et *Annuaire rétrospectif de la France*, éditions 1966 et 1990, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ; *Rapport de l'observatoire des sciences et techniques*, Economica, 2008.

Des doctorats plus nombreux



En 1891, sur 166 doctorats d'Etat délivrés, 100 le sont en droit, 40 en sciences, 23 en lettres, et 3 en... théologie. Après-guerre, les doctorats de spécialités (3^e cycle) se multiplient. En 2005, on dénombre 68 190 thésards.

Dépenses de recherche-développement



Bacheliers et bachelières

